



## Étang Le Moulin du Château

# Règlement Carpiste

**Ouverture :** Du 1er mars au week-end du 11 novembre, uniquement sur réservation.  
Un acompte de 50 % est exigé à l'enregistrement, à régler soit :

- par virement :  
**IBAN :** FR76 1548 9047 5600 0916 7100 137  
**BIC :** CMCIFR2A
- par chèque ou espèces à l'ordre de : **Pisciculture GANDON**  
Adresse : Le Moulin du Château – 53320 MONTEJEAN

**⚠️ Aucun remboursement, report ou avoir ne sera effectué en cas de départ anticipé ou d'annulation, quelle qu'en soit la raison.**

### **Horaires d'arrivée et de départ**

- Arrivée à partir de 11h
- Départ avant 11h

Le site est fermé de 18h à 8h, ainsi que tous les lundis après-midi, sauf les lundis de Pâques et de Pentecôte.

**🔴 Attention : aucune arrivée n'est possible les lundis après-midi.**

### **Autorisé :**

- Vélo
- Animaux tenus en laisse avec ramassage des déjections
- Visiteurs : 1 €/personne (obligation de quitter les lieux avant 18h – passage à l'accueil obligatoire avant accès à l'étang)
- De 1 à 4 cannes maximum par pêcheur
- Barbecue sur pied toléré, sauf en cas de sécheresse (interdit après 21h30)
- Douche : 2 €/personne
- Utilisation du congélateur pour pains de glace (respect des horaires de l'accueil : 8h–12h et 14h–18h)
- Recharge téléphone gratuite dans les sanitaires extérieurs (sous surveillance), sinon payant à l'accueil : 0,50 €/heure

### **🔴 Obligatoire**

- Le passage à l'accueil est **obligatoire dès votre arrivée**, avant toute installation, pour régler le montant restant dû.
- Vous pouvez décharger votre matériel avec votre véhicule, puis le ramener immédiatement au parking.

- Utilisation obligatoire d'un **tapis de réception de grande taille**, d'une **épuisette spéciale carpe**.
- La **pêche de nuit** doit être équipée d'un indicateur sonore et lumineux de touche par canne.
- **Pêche en No-Kill** uniquement.
- Pêche **obligatoirement devant son poste**.
- **Un seul hameçon simple sans ardillon** est autorisé.
- Seules les **bouillettes, graines trempées et cuites** sont autorisées. **Les arachides sont strictement interdites**.  
→ Un amorçage modéré est recommandé.
- En raison de leur fragilité, les **amours blancs doivent être relâchés immédiatement**, sans pesée ni manipulation inutile.
- Lors de la remise à l'eau des **esturgeons**, pensez à les oxygéner **en les tenant par la queue** jusqu'à ce qu'ils repartent d'eux-mêmes.
- En cas de blessure apparente sur un poisson, l'application d'un **antiseptique** est obligatoire.
- Merci de respecter l'environnement : **emportez tous vos déchets, y compris mégots de cigarette**.
- L'emplacement de pêche doit rester propre.
- Chaque pêcheur doit avoir une **pelle US** pour enterrer ses déjections.
- Afin de respecter les autres pêcheurs, **adoptez un comportement discret**.

*Éclairage abusif, bruits divers, déplacements inutiles de véhicule, abus d'alcool, etc. sont interdits.*

### ▲ À savoir

**Si vous devez vous absenter, il est impératif de relever vos cannes.**

- Le pêcheur est **entièrement responsable** des dommages occasionnés. Il pratique la pêche sous sa propre responsabilité.
- Les **mineurs doivent être accompagnés d'un adulte** ou munis d'une autorisation parentale. Ils restent sous la responsabilité de leur parent ou accompagnateur.

---

### 🚫 Interdits

- Pêche au carnassier et au coup.
- Toutes têtes de ligne (y compris nylon), **lead core**, tresse en corps de ligne, etc.
- Tous types d'embarcations.
- Baignade interdite pour les personnes **et les animaux**.
- Pêche en dehors de son poste ou en travers.
- Feux au sol et coupe de bois interdits. Seuls les **barbecues sur pied** sont autorisés (interdiction après 21h30).
- Groupes électrogènes interdits.
- Circulation de nuit interdite.
- Sacs de conservation interdits.
- Appâts vivants interdits.
- **Le vol de poisson entraînera des poursuites pénales.**

---

## Sur place

- Vente sur place à l'accueil : **frites, boissons, glaces, pellets, etc.**
- Possibilité de se restaurer sur demande : petit déjeuner, déjeuner, repas à emporter ou en table d'hôtes.
- Hébergements :
  - **2 chambres d'hôtes,**
  - **2 gîtes,**
  - **6 emplacements camping-car**

 Réservation & informations : **06 20 39 21 03**

 Mail : **aureliegandon@live.fr**

 Horaires de la pisciculture : **8h à 12h et 14h à 18h** (mardi à dimanche et jours fériés)

---

## **! Responsabilité**

Nous ne sommes pas responsables de la météo ni des conditions de pêche.  
En cas de **vol, dégradation ou accident, la responsabilité de l'exploitant ne pourra être engagée.**

---

## Conditions de Réservation – Étang de Pêche

### **1. Réservation et Paiement**

Toute réservation est considérée comme confirmée uniquement après réception d'un acompte ou du paiement total.

Ce versement bloque le(s) poste(s) de pêche aux dates choisies, empêchant leur remise à disposition pour d'autres pêcheurs.

---

### **2. Annulation et Remboursement**

En cas d'annulation de la part du client, **aucun remboursement ne sera effectué**, quelle qu'en soit la raison.

L'acompte ou le paiement versé est considéré comme **solde de tout compte**, servant à compenser la privatisation du site et le refus d'autres réservations aux mêmes dates.

---

### **3. Responsabilité du Client**

En réservant, le client **reconnait avoir pris connaissance des présentes conditions**.  
La direction se réserve le droit de faire valoir ce document comme preuve **en cas de litige ou de demande de remboursement infondée**.

#### **4. Force Majeure**

En cas de force majeure affectant le bon déroulement du séjour (tempête, fermeture administrative, etc.), **la direction pourra proposer un report exceptionnel**.  
En dehors de ces cas extrêmes, **aucun remboursement ne sera effectué**.

---

#### **Rappel important**

L'étang étant un lieu **très demandé**, toute date réservée **empêche de répondre à d'autres demandes**.

Même une annulation **de plus de 2 mois à l'avance** peut entraîner une **perte importante de revenus**, car de nombreux pêcheurs réservent longtemps en avance.

**L'exclusivité de l'étang est envisageable, à l'exception du poste 1.**

**Merci de votre compréhension.**